



Autres textes de l'Ancien Testament sur les étrangers

Lévitique 19.33-34

33 Quand un émigré viendra s'installer chez toi, dans votre pays, vous ne l'exploiterez pas ; 34 cet émigré installé chez vous, vous le traiterez comme un indigène, comme l'un de vous ; tu l'aimeras comme toi-même ; car vous-mêmes avez été des émigrés dans le pays d'Égypte. C'est moi, le SEIGNEUR, votre Dieu.

Note : Exode 23.9-12 et Deutéronome 5.13-15 ont le même point de vue.

Deutéronome 7.1-7

1 Lorsque le SEIGNEUR ton Dieu t'aura fait entrer dans le pays dont tu viens prendre possession, et qu'il aura chassé devant toi des nations nombreuses, le Hittite, le Guirgashite, l'Amorite, le Cananéen, le Perizzite, le Hivvite et le Jébusite, sept nations plus nombreuses et plus puissantes que toi, 2 lorsque le SEIGNEUR ton Dieu te les aura livrées et que tu les auras battues, tu les voueras totalement à l'interdit. Tu ne concluras pas d'alliance avec elles, tu ne leur feras pas grâce. 3 Tu ne contracteras pas de mariage avec elles, tu ne donneras pas ta fille à leur fils, tu ne prendras pas leur fille pour ton fils, 4 car cela détournerait ton fils de me suivre et il servirait d'autres dieux ; la colère du SEIGNEUR s'enflammerait contre vous et il t'exterminerait aussitôt. 5 Mais voici ce que vous ferez à ces nations : leurs autels, vous les démolirez ; leurs stèles, vous les briserez ; leurs poteaux sacrés, vous les casserez ; leurs idoles, vous les brûlerez. 6 Car tu es un peuple consacré au SEIGNEUR ton Dieu ; c'est toi que le SEIGNEUR ton Dieu a choisi pour devenir le peuple qui est sa part personnelle parmi tous les peuples qui sont sur la surface de la terre. 7 Si le SEIGNEUR s'est attaché à vous et s'il vous a choisis, ce n'est pas que vous soyez le plus nombreux de tous les peuples, car vous êtes le moindre de tous les peuples.

Note : Les textes bibliques citent parfois **des listes de populations** comme en Deutéronome 7.1. Ce sont des listes toutes faites qui étaient utilisées à une certaine époque par l'administration des conquérants de cette région du Proche-Orient ancien. La liste de Dt 7.1 comprend 7 « nations ». Le chiffre 7 indique une totalité, celle formée par toutes les populations non-israélites. **Canaan** est l'ancien nom de la grande région située entre la mer Méditerranée et le fleuve Jourdain. On appelle parfois de façon générale '**Cananéens**' les populations avec lesquelles les Israélites ont vécu quand ils s'y sont installés.

Deutéronome 10.17-19

17 car c'est le SEIGNEUR votre Dieu qui est le Dieu des dieux et le Seigneur des seigneurs, le Dieu grand, puissant et redoutable, l'impartial et l'incorruptible, 18 qui rend justice à l'orphelin et à la veuve, et qui aime l'émigré en lui donnant du pain et un manteau. 19 Vous aimerez l'émigré, car au pays d'Égypte vous étiez des émigrés.

Deutéronome 23.2-8

2 Le bâtard n'entrera pas dans l'assemblée du SEIGNEUR : même la dixième génération des siens n'entrera pas dans l'assemblée du SEIGNEUR. 3 Jamais l'Ammonite et le Moabite n'entreront dans l'assemblée du SEIGNEUR ; même la dixième génération des leurs n'entrera pas dans l'assemblée du SEIGNEUR, 4 du fait qu'ils ne sont pas venus au-devant de vous avec du pain et de l'eau sur votre route à la sortie d'Égypte, et que Moab a soudoyé contre toi, pour te maudire, Balaam, fils de Béor, de Petor en Aram-des-deux-Fleuves. 5 Mais le SEIGNEUR ton Dieu a refusé d'écouter Balaam, le SEIGNEUR ton Dieu a changé pour toi la malédiction en bénédiction, car le SEIGNEUR ton Dieu t'aime. 6 Jamais tu ne rechercheras leur prospérité ni leur bonheur, tant que tu seras en vie. 7 Tu ne considéreras pas l'Édomite comme abominable, car c'est ton frère ; tu ne considéreras pas l'Égyptien comme abominable, car tu as été un émigré dans son pays. 8 Les fils qu'ils auront à la troisième génération entreront dans l'assemblée du SEIGNEUR.

Note : **Moab** a soudoyé Balaam (voir Nombres 22-24). Les **Édomites** sont les descendants d'Esäü, le frère de Jacob, le grand ancêtre, dont le nom fut changé en Israël



Deutéronome 24.17-22

17 Tu ne baises pas avec le droit d'un émigré ou d'un orphelin. Tu ne prendras pas en gage le vêtement d'une veuve. 18 Tu te souviendras qu'en Égypte tu étais esclave, et que le SEIGNEUR ton Dieu t'a racheté de là. C'est pourquoi je t'ordonne de mettre en pratique cette parole. 19 Si tu fais la moisson dans ton champ, et que tu oublies des épis dans le champ, tu ne reviendras pas les prendre. Ce sera pour l'émigré, l'orphelin et la veuve, afin que le SEIGNEUR ton Dieu te bénisse dans toutes tes actions. 20 Si tu gaules tes oliviers, tu n'y reviendras pas faire la cueillette; ce qui restera sera pour l'émigré, l'orphelin et la veuve. 21 Si tu vendanges ta vigne, tu n'y reviendras pas grappiller; ce qui restera sera pour l'émigré, l'orphelin et la veuve. 22 Tu te souviendras qu'au pays d'Égypte tu étais esclave; c'est pourquoi je t'ordonne de mettre en pratique cette parole.

Néhémie 13.1-3 et 13.23-30

Note : A partir de 539 avant Jésus-Christ, les habitants du territoire de Juda partis en exil à Babylone peuvent rentrer chez eux. Mais leur territoire est devenu une province perse et leurs terres ont souvent été reprises par ceux qui étaient restés au pays. Dans l'immense empire perse, il est difficile pour ceux qui reviennent de se reconstruire une identité. Néhémie, le gouverneur envoyé par les Perses, raconte dans le chapitre.13 du livre qui porte son nom comment il a réglé différents problèmes dans la communauté de Jérusalem. Dans le passage qui suit, c'est lui qui dit « je ».

1 En ce temps-là, on lut dans le livre de Moïse en présence du peuple et on y trouva écrit que l'Ammonite et le Moabite n'entreraient jamais dans l'assemblée de Dieu, 2 car ils n'étaient pas venus au-devant des fils d'Israël avec le pain et l'eau, et Moab avait payé Balaam contre eux, pour les maudire ; mais notre Dieu changea la malédiction en bénédiction. 3 Lorsqu'ils eurent entendu cette loi, ils séparèrent d'Israël tout homme de sang mélangé.

(...) 23 C'est aussi dans ces jours-là que je vis des Juifs qui avaient épousé des femmes ashdodites, ammonites et moabites; 24 la moitié de leurs fils parlaient l'ashdodien et aucun d'eux ne se montrait capable de parler le juif, mais la langue d'un peuple ou d'un autre. 25 Je leur fis des reproches et les maudis; je frappai quelques hommes parmi eux et leur arrachai les cheveux; puis je leur fis jurer au nom de Dieu: "Ne donnez pas vos filles à leurs fils, et ne prenez pas de leurs filles pour vos fils et pour vous! 26 N'est-ce pas à cause de cela qu'a péché Salomon, roi d'Israël? Parmi les nombreuses nations il n'y eut pas de roi comme lui; il était aimé de son Dieu et Dieu l'avait établi roi sur tout Israël. Pourtant c'est lui que les femmes étrangères ont entraîné dans le péché! 27 Et pour vous aussi, doit-on apprendre que vous commettez cette faute si grave d'être infidèles à notre Dieu, en épousant des femmes étrangères?" 28 L'un des fils de Yoyada, fils d'Élyashiv, le grand prêtre, était le gendre de Sâballat, le Horonite. Je le mis en fuite, loin de moi! 29 Souviens-toi d'eux, mon Dieu, parce qu'ils ont souillé le sacerdoce et l'alliance avec le sacerdoce et les lévites! 30 Je les purifiai de tout étranger, et je rétablis les fonctions concernant les prêtres et les lévites, chacun dans sa tâche;

Ashdod est une ville du sud proche de la mer Méditerranée qui n'appartenait pas à l'ancien royaume de Juda. D'après Néhémie 4.1-2, ses habitants se sont montrés hostiles aux groupes de Juifs qui ont commencé à rebâtir les murs de Jérusalem sous la conduite de Néhémie.

Horon est le nom d'une divinité associée à Beth-Horon au nord-ouest de Jérusalem et aussi à Horonaim en Moab. Sâballat le Horonite est sans doute originaire de l'un ou l'autre de ces lieux et adepte d'un culte que Néhémie désapprouve.

Au sujet du **péché de Salomon**, voir 1 Rois 11.1-13